

Organisation administrative pour l'année 1981

Conseil d'administration :

MM. HANSEN W., *président*.
LHOST G., *vice-président*.
VERSTRAETEN Ch., *secrétaire*.
DALL'ASTA U., *trésorier*.
RYCKAERT A., *bibliothécaire*.
COOREMAN J., *membre*.
BOOSTEN G., *membre*.

Comité de rédaction :

MM. COOREMAN J.
DALL'ASTA U.
DECELLE J.
HANSEN W.
VERSTRAETEN C.

Commission de vérification des comptes :

MM. DECELLE J.
DESSART P.
SMEEKENS J.P.

Commission de surveillance des collections :

MM. DE WALSCHÉ J.
ROUARD M.

Commission de contrôle de la bibliothèque :

MM. MANNAERT P.
RANSY M.

Commission du Prix Crèvecoeur :

M. DECELLE J.
M^{me} JACOBS-REMACLE A.
M^{me} THIRION C.

SOCIÉTÉ ROYALE BELGE D'ENTOMOLOGIE

Assemblée annuelle du 11 janvier 1981

Présidence de M. W. HANSEN, *Président*

La séance est ouverte à 15 h.

Présents : M.M. J. BEAULIEU, G. BOOSTEN, J. COOREMAN, G. COULON, U. DALL'ASTA, J. DECELLE, M. DELBOL, E. GOOSSENS, A. GRAFTEAUX, W. HANSEN, J.J. HENNUIY, J. KEBENBOSCH, F. LECHANTEUR, N. LELEUP, R. LOISEAU, P. MANNAERT, M. RANSY, M. ROUARD, J. ROUYR, A. RYCKAERT, G. SCHMITZ, J.P. SMEEKENS, L. VALCKE, C. VERSTRAETEN, G. WOESTYN.

Excusés : MM. P. BASILEWSKY, A. COLLART, M. DEHOUSE, R. DELEDICQUE, M. DESSART, M. DEWALSCHÉ, J. LECLERCQ, M. LECLERCQ, C. SEGERS, F. TARTE.

Après avoir souhaité la bienvenue à l'assemblée et fait excuser l'absence de quelques uns de nos collègues, M. le Président fait approuver le compte rendu de l'assemblée du 13 janvier 1980. Il dresse ensuite le bilan des activités pour l'année écoulée. A la fin de 1980, notre Société groupe 13 membres d'honneur, 169 membres associés, correspondants et assistants.

En cours d'exercice, nous avons eu à déplorer le décès d'un de nos membres d'honneur : le Dr Charles FERRIÈRE, membre d'honneur depuis 1950, Conservateur honoraire au Musée d'Histoire naturelle à Genève (Suisse). Monsieur FERRIÈRE avait largement dépassé les 90 ans. Nous avons également appris, avec retard, le décès de Madame A. CRÈVECOEUR, veuve de notre ancien Président et fondateur du Prix qui porte son nom.

Une minute de silence est observée en leur mémoire.

Une démission a été enregistrée et 9 nouveaux membres dont 6 associés, 2 assistants et 1 correspondant ont été admis. Enfin, quelques membres très en retard de cotisation et ne répondant pas aux rappels ont été rayés de la liste des membres.

La Société a tenu comme d'habitude son assemblée générale et 10 réunions mensuelles dans la Salle du Conseil de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. Cependant, dans quelques mois, nos réunions mensuelles se tiendront dans l'ancienne propriété Janmouille à Watermael-Boitsfort, avenue des Volubilis. Notre secrétaire vous préviendra en temps opportun. Au cours de ces réunions mensuelles, 55 communications ont été présentées. Les comptes-rendus de ces différentes communications figurent dans le tome

116 de notre revue « Bulletin & Annales ». Ce tome 116 comporte 280 pages où figurent en plus 16 articles originaux. Ceux-ci traitent principalement de systématique, de taxonomie, de biogéographie, de morphologie et d'écologie. Les nouveautés décrites comprennent 23 nouveaux genres, 2 nouveaux sous-genres et 28 nouvelles espèces.

L'excursion annuelle a eu lieu le samedi 14 juin 1980 par un temps ensoleillé (!) et nous a permis de découvrir le matin la plaine alluviale et les vallons latéraux de la Holzwarthe, haute vallée ardennaise. L'après-midi, toujours sous la conduite de notre collègue, M. Noël MAGIS, conservateur à l'université de Liège et de M. René SCHUMACKER, Directeur de la Station scientifique du Mont Rigi, nous avons visité la vallée de la Tröglcherbach, affluent de l'Oleffe, à la frontière de l'Allemagne. En fin d'après-midi, les participants ont pu visiter la Station scientifique du Mont Rigi.

Notre bibliothèque s'est enrichie de 27 publications obtenues par échange et de quelques autres qui ne peuvent être obtenues que par abonnement. Les dons à la bibliothèque ont été de 12 tirés à part et de deux volumes plus importants.

M. W. HANSEN remercie chaleureusement ensuite les membres du Conseil et des Commissions qui ont assuré l'administration et la gestion de la Société. Ses remerciements vont tout particulièrement à notre secrétaire, M. C. VERSTRAETEN, toujours actif, vigilant et enthousiaste. Le Président rappelle que les fonctions de notre secrétaire sont particulièrement absorbantes et parfois ingrates. M. W. HANSEN, rend également hommage à M. U. DALL'ASTA, notre trésorier, qui veille avec compétence à l'équilibre de nos finances et doit tenir compte des difficultés du moment ; à M. G. BOOSTEN qui représente notre Société pour la sauvegarde de notre patrimoine naturel et les sites intéressants ; à M. A. RYCKAERT, notre bibliothécaire, qui veille avec un soin particulier à la tenue de notre bibliothèque et de son enrichissement.

Notre Président marque sa reconnaissance, en notre nom à tous, à M. X. MISONNE, Directeur f.f. de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique pour les locaux mis à notre disposition pour nos réunions et pour notre bibliothèque. Il tient aussi à remercier M. C. DEMOULIN, chef de la Section entomologique de cette même institution pour les facilités et les autorisations qu'il donne à son personnel technique qui assure la gestion journalière de notre bibliothèque et de notre secrétariat. Nos membres ont particulièrement apprécié les services compétents de M.M. R. DELVIGNE et J. VERBIST.

Sa gratitude va finalement pour finir aux Pouvoirs publics : Ministère de l'Education nationale et de la Culture française, Fondation universitaire et Province du Brabant qui, par leurs appuis, ont permis de poursuivre la publication de notre revue « Bulletin & Annales ».

Pour des raisons professionnelles particulièrement accaparantes et limitant inévitablement ses occupations entomologiques, M. W. HANSEN, notre Président, n'a pas pu préparer son exposé présidentiel et prie l'assemblée présente de ne pas lui en tenir rigueur.

Rapport de la Commission de vérification des Comptes. — M. J. DECALLE, parlant au nom de la Commission, déclare que les comptes sont bien tenus et en ordre. Lui-même et M. J.P. SMEEKENW félicitent le trésorier pour le soin qu'il apporte à ce secteur important pour la vie de notre Société.

Rapport du Trésorier. — M. U. DALL'ASTA dresse le bilan financier de 1980 qui présente globalement les particularités suivantes :

Recettes : 538.942 F dont 83.200 F de cotisations des membres, 144.575 F d'abonnements, 147.340 F de subsides, remboursements de clichés et de tirés à part pour 37.695 F.

Dépenses : 411.971 F dont 340.729 F de frais d'impression, 20.165 F de clichages, 22.390 F de frais postaux. Mais, en outre, il faut prévoir l'impression d'un catalogue des Coléoptères de Belgique (68.600 F), ainsi que celle de la Table des matières jusqu'en 1980 (100.000 F).

Cette année, la Société n'a pas bénéficié de ventes exceptionnelles de volumes anciens.

M. DALL'ASTA présente un budget pour 1981 qui se présentera avec un mali de plus ou moins 60.000 F. Le Trésorier fait remarquer que du fait de la régionalisation et de la communautarisation, on ne peut prévoir le montant des subsides que la Société recevra. En 1981, la Société espère publier 300 pages, plus la deuxième partie du Catalogue sur les Coléoptères Cantharoidea de notre collègue M. N. MAGIS. Ce fascicule comme celui sur la Table des matières de 1945 à 1980 sera édité en offset.

Fixation du montant des cotisations. — Pour ne pas perdre d'autres membres associés amateurs et compte tenu de nouvelles restrictions budgétaires proposées par le Conseil, l'assemblée accepte à l'unanimité de maintenir les différentes cotisations au niveau actuel : 700 FB pour les membres associés, 750 FB pour les membres correspondants, 150 FB pour les membres assistants et 1.200 FB pour les abonnements.

Fixation du prix de vente des publications de la Société. — L'assemblée décide de maintenir les taux fixés l'an dernier, à savoir 4 FB la page pour les anciennes publications mais 5 FB la page pour les volumes presque épuisés. Les membres de la Société continueront à payer ces volumes 2 FB la page. Les tirés à part supplémentaires se payeront 2 FB la page, comme l'an dernier.

Rapport de la Commission de surveillance des collections. — M. M. ROUARD signale avoir trouvé nos collections en parfait état et remercie le personnel de l'Institut chargé des soins à leur apporter. M. C. VERSTRAETEN signale avoir reçu une lettre de M. De Walsche qui confirme l'excellent état des collections.

Rapport de la Commission de contrôle de la bibliothèque. — M. M. RANSY déclare que la bibliothèque est parfaitement tenue et que le fichier est en ordre. Il remercie M.M. R. DELVIGNE et J. VERBIST pour le dévouement et le soin mis à veiller la gestion journalière du service de prêts. L'assemblée rappelle que la durée de ces prêts ne peut excéder un an. Elle charge le bibliothécaire de recouvrer les ouvrages et les revues sorties depuis plus d'un an.

Election de 2 membres du Conseil en remplacement de ceux dont le mandat est échu. — Est réélu pour une période de deux ans : M. J. COOREMAN. Pour cette même période, M. G. LHOST est élu en remplacement de M. J.J. PASTEELS qui a démissionné.

Election des membres des Commissions. — La Commission de vérification des comptes se composera en 1981 de M.M. J. DECALLE, P. DESSART et J.P. SMEEKENS ; celle de surveillance des collections de M.M. J. DE WALSCHE et M. ROUARD ; celle de contrôle de la bibliothèque de M.M. P. MANNAERT et M. RANSY.

Excursion annuelle. — Sur proposition de l'assemblée, M. A. GRAFTEAUX accepte d'organiser l'excursion annuelle dans la région de Sècheval (Ardenes, France). Cette région, bien connue par ses zones humides et ses tourbières, est susceptible de faire venir de nombreux entomologistes amateurs ou professionnels de notre Société. Elle est fixée à un samedi de juin 1981. M.M. VERSTRAETEN et GRAFTEAUX s'occuperont de l'organisation générale de cette journée.

Prix Adolphe Crèvecoeur. — Au nom du jury, M. J. DECALLE, lit le rapport qui signale qu'aucun des articles en voie de parution au 1^{er} octobre 1980 n'a été jugé suffisamment orienté dans le sens décrit par le règlement de ce Prix, voire suffisamment important en hyménoptérologie. Le montant 1980 de ce Prix sera éventuellement distribué à la prochaine assemblée générale. Le jury du Prix Crèvecoeur pour 1981 sera composé comme l'an dernier de M. J. DECALLE, de Mme A. JACOB-REMACLE et de Mlle C. THURION.

Divers. — *Impression du Catalogue des Coléoptères de Belgique (fasc. 6, 2^{me} partie) et de la Table générale du Bulletin & Annales (LXXI-CXVI), des Mémoires (XX-XXXII), ainsi que du Répertoire des espèces citées dans les assemblées mensuelles de 1945 à 1980.* — L'assemblée accepte la proposition de M. DALL'ASTA, trésorier, de faire réaliser ces ouvrages en « offset » grâce à l'achat d'un matériel d'une valeur de 15.000 F. Les manuscrits seront redactylographiés avec cet appareil à adapter sur celui existant au Musée de Tervuren. Monsieur DALL'ASTA s'occupera de ce travail. Le prix de revient à la page par ce procédé sera de l'ordre de 300 à 400 FB. Par les procédés habituels, il serait de 700 FB. L'assemblée félicite le Trésorier pour cette excellente initiative qui permettra aussi l'impression de la liste des membres.

L'assemblée décide de continuer encore en 1981 l'impression de notre revue « Bulletin & Annales » en typographie, mais demande au Trésorier et au Secrétaire de continuer à chercher une méthode moins coûteuse de parution.

— *Résolution à propos de l'A.R. du 31.X.1980 sur la Protection de la Faune sauvage dans la Région flamande.* — Après lecture de cet A.R. et de la lettre de notre collègue, le Professeur Jean LECLERCQ, adressée à l'assemblée générale de ce 11 janvier 1981, une large discussion s'engage entre les membres présents.

M. G. BOOSTEN donne d'abord connaissance du document qu'il a adressé à plusieurs personnalités membres notamment du Conseil Supérieur de la Conservation de la Nature ou de l'Entente nationale pour la Protection de la Nature. Plusieurs membres font remarquer les absurdités, les erreurs si pas les incongruités contenues dans cet Arrêté Royal. D'autres signalent que si on l'appliquait en toute rigueur, on irait progressivement à la disparition des vocations de jeunes naturalistes isolés qui sont, en fait, les principaux défenseurs de la Nature. On attribuerait à certains services administratifs et à la Police des compétences et un rôle qu'ils ne pourraient remplir.

Il se dégage de cette discussion qu'il appartient mieux aux vrais naturalistes regroupés en Sociétés structurées et reconnues de s'organiser pour veiller et contrôler à la Protection et à la Sauvegarde de la Nature.

Ce serait à ces Sociétés et aux services zoologiques et entomologiques des Institutions d'enseignement supérieur et de recherche à proposer aux autorités administratives et judiciaires les mesures qui s'imposent en ce domaine.

Des membres de ces Sociétés ou de ces Instituts pourraient d'ailleurs être chargés (comme certains gardes assermentés) de veiller tantôt avec rigueur tantôt avec souplesse à l'exécution et à l'application de ces mesures.

L'assemblée générale désigne M.M. G. BOOSTEN, G. LHOST, A. RYCKAERT et C. VERSTRAETEN pour rédiger un document reprenant les idées émises et établissant une liste d'insectes menacés avec les mesures qu'il faut prendre pour les protéger.

L'assemblée demande, d'autre part, que les cartes de membres de la Société fasse clairement apparaître au verso que nous sommes conscients des impératifs du respect de la Nature et de l'environnement en général. Le Secrétaire et le Trésorier présenteront un nouveau modèle de carte de membre à une réunion mensuelle de 1981.

Pour finir, l'assemblée générale adopte la résolution suivante :

« Réunie en assemblée générale le 11 janvier 1981, la Société royale belge d'entomologie, consciente de la nécessité absolue de maintenir tout le potentiel biologique du pays, de l'Europe occidentale et du Monde :

— Rappelle à ses membres associés, amateurs et correspondants la nécessité pour chacun de veiller dans ses actes au respect des espèces animales et végétales menacées. Leur carte de membre de la Société royale belge d'Entomologie signalera cette essentielle obligation morale.

— Désigne M.M. G. BOOSTEN, G. LHOST, A. RYCKAERT et C. VERSTRAETEN pour présenter des propositions concrètes au Conseil Supérieur de la Conservation de la Nature destinées à protéger efficacement les insectes réellement menacés.

— Demande, dès la promulgation de cette liste, la protection des biotopes (Réserves naturelles et Sites classés) où ces espèces vivent ; l'interdiction formelle de récolter ces espèces dans ces biotopes et dans leur voisinage immédiat, sauf autorisations limitées, exceptionnelles et justifiées ; l'interdiction du commerce d'individus morts ou vivants de ces espèces.

— Préconise l'établissement de listes d'insectes ou d'Arthropodes utiles ou de valeur écologique, non menacés par des récoltes mais qu'il faudrait favoriser par des mesures agronomiques, cynégétiques et sylvicoles. »

L'assemblée charge le secrétaire M. C. VERSTRAETEN de faire connaître cette résolution aux instances intéressées et de veiller avec M. G. BOOSTEN aux intérêts et au renom de la Société et de ses membres.

Assemblée mensuelle du 11 janvier 1981

Présidence de M. W. HANSEN, *Président*

Décisions du Conseil. — M. W. HANSEN signale les attributions de chacun des membres du Conseil (cf. page 4).

Admissions. — M. Guy BLONDEAU, rue des Déportés 61a, 7433 Masnuy-St-Jean, présenté par M.M. Guy BOOSTEN et E. VAN OBERGEN, est admis